




RÉSEAU PROTECTION SOCIALE, LIBERTÉ ET JUSTICE POUR LES TRAVAILLEURS

SEPTEMBRE 2019

La Semaine mondiale de la protection sociale au BIT: Atteindre l'ODD 1.3 et la protection sociale universelle (#USP2030) dans le contexte de l'avenir du travail

L'OIT organise la **Semaine mondiale de la protection sociale** sur le thème «Atteindre l'ODD 1.3 et la protection sociale universelle (#USP2030) dans le contexte de l'avenir du travail», qui se tiendra au siège de l'OIT à Genève du 25 au 28 novembre 2019. La semaine définira la voie à suivre vers une protection sociale universelle pour tous et fournira une feuille de route pour l'avenir de la protection sociale dans le cadre de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, 2019 récemment adoptée. L'événement débutera par une conférence de haut niveau de deux jours suivie d'un débat technique de deux jours auxquels assisteront un grand nombre de représentants des organisations de travailleurs. Le programme de l'événement comprend également la troisième réunion annuelle du réseau Protection sociale, liberté et justice pour les travailleurs, qui se tiendra le mercredi 27 novembre.



 ACCÉDER À LA [PAGE WEB](#) DE LA SEMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LE MONDE, CONSULTER LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE À L'ÉVÉNEMENT

ACTUALITÉS & ÉVÉNEMENTS



DÉCLARATION POUR L'AVENIR DU TRAVAIL

La 108e session de la Conférence internationale du Travail (CIT) a adopté le 21 juin 2019 la [Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail](#) traçant la voie vers un avenir du travail centré sur l'humain.

La Déclaration du centenaire reconnaît le rôle central de l'accès universel à une protection sociale complète et durable pour bâtir un avenir meilleur pour le travail; reconnaît le rôle de l'OIT dans la mise en place et le renforcement des systèmes de protection sociale; et appelle les mandants de l'OIT à promouvoir l'accès universel à la protection sociale. [Pour en savoir plus](#)



DISCUSSION DE LA CIT SUR L'ÉTUDE D'ENSEMBLE CONCERNANT LA RECOMMANDATION (N° 202) SUR LES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE, 2012

Cette année, [l'Étude d'ensemble a porté sur la recommandation \(n° 202\) sur les socles de protection sociale, 2012](#) et examiné son mode de mise en œuvre à l'échelle nationale. Durant la CIT, les gouvernements, les employeurs et les travailleurs ont discuté des résultats de l'Étude et ont réclamé la mise en œuvre complète de la recommandation dans le cadre de processus de dialogue national.

Les organisations de travailleurs ont souligné les principaux enjeux qui subsistent concernant les socles de protection sociale, notamment l'accessibilité des soins de santé, l'importance d'ancrer la protection sociale dans la loi et d'assurer un financement fondé sur la solidarité sociale. Les travailleurs ont également demandé au Bureau de continuer à soutenir ses mandants par l'intermédiaire d'une assistance technique et d'une aide à la ratification des instruments de protection sociale. [Pour en savoir plus](#)

 LIRE LA [RÉPONSE DE LA CSI](#) AU QUESTIONNAIRE DE L'ÉTUDE D'ENSEMBLE


 ACCÉDER AUX [DISCUSSIONS DÉTAILLÉES](#) DE LA CIT

 CONNAÎTRE LES [CONCLUSIONS](#) DE LA DISCUSSION (PAGE 47 AU 53)



LA PROTECTION SOCIALE AU CŒUR DE LA SESSION DU CENTENAIRE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, 2019

Lors de la session du centenaire de la Conférence internationale du Travail en 2019, un certain nombre de dirigeants mondiaux ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour atteindre l'objectif mondial de la protection sociale universelle d'ici 2030. Il s'agit-là d'un des premiers objectifs des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Sharan Burrow, Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), a exigé d'appliquer des mesures plus fermes en faveur de la mise en œuvre d'une protection sociale universelle. «Pourquoi ne parvenons-nous pas à mettre en place une protection sociale universelle? C'est abordable. A moins de 6 pour cent du PIB dans les pays les plus pauvres. C'est abordable», a-t-elle déclaré.

 POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES DISCUSSIONS DES DIRIGEANTS CONCERNANT LA PROTECTION SOCIALE PENDANT LA CIT ET ACCÉDER À LA [VIDÉO «LA PROTECTION SOCIALE AU CŒUR DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, 2019»](#)



EXPOSITION NUMÉRIQUE «AVEC LA PROTECTION SOCIALE, NOUS POUVONS BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR»

Pour souligner l'importance de la protection sociale dans le cadre des transitions tout au long de la vie dans un monde du travail affecté par la numérisation, les changements démographiques, le changement climatique et la mondialisation, le BIT a présenté une exposition numérique. Les vidéos analysent les liens entre la protection sociale et les grandes tendances mondiales, notamment les nouvelles formes d'emploi, le changement climatique, le vieillissement de la population et la mobilité humaine.

 VISITER L'EXPOSITION NUMÉRIQUE «[AVEC LA PROTECTION SOCIALE, NOUS POUVONS BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR](#)»

- [La protection sociale des travailleurs dans les nouvelles formes d'emploi](#)
- [La protection sociale et le changement climatique](#)
- [La protection sociale et la transition écologique](#)
- [La protection sociale et la mobilité humaine](#)
- [Evolution de la protection de la santé dans le contexte de la mondialisation](#)
- [Protection sociale et plein potentiel des enfants](#)
- [La protection sociale et le vieillissement de la population](#)
- [La protection sociale et les soins de longue durée](#)



BOÎTE À OUTILS POUR LA RATIFICATION DES CONVENTIONS DE L'OIT RELATIVES À LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'OIT s'engage à aider un nombre croissant d'États Membres dans le cadre du processus conduisant à la ratification des normes de sécurité sociale, notamment la [Convention \(n° 102\) concernant la sécurité sociale \(norme minimum\), 1952](#).

Dans la plupart des cas, les organisations de travailleurs font partie du processus. Lorsque l'OIT y est impliquée, la ratification est précédée d'un atelier national tripartite afin de formuler des conclusions et adopter une feuille de route pour la ratification. Au cours de l'année du centenaire de l'OIT, trois autres pays ont ratifié la Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, à savoir la Fédération de Russie (le 26 février), le Bénin et le Maroc (le 14 juin). La Convention 102 entrera en vigueur pour ces États 12 mois après la date de ratification et leurs premiers rapports devront être transmis dans l'année suivant l'entrée en vigueur. [Cliquez ici](#) pour consulter l'état de ratification de la Convention 102 et les parties de la convention qui ont été ratifiées par les pays.

 POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES NORMES DE SECURITE SOCIALE DE L'OIT:

- [Accéder à l'outil de ratification des conventions de l'OIT en matière de sécurité sociale](#)
- [Découvrir les normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale](#)
- [Pourquoi ratifier les normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale](#)
- [Normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale: vue d'ensemble](#)



COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES (CSW)

La 63e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, qui s'est tenue du 11 au 22 mars 2019, a débouché sur des conclusions concertées sur les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. Dans ces conclusions concertées, la Commission reconnaît que des disparités de genre subsistent en matière d'accès à la protection sociale. Les conclusions contiennent aussi des engagements consistant à mettre en place et à renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs qui tiennent compte des questions de genre, y compris les socles, et à garantir un accès universel à la protection sociale. Les conclusions contiennent en outre des engagements visant à: combler les écarts importants entre hommes et femmes dans les domaines de la participation au marché du travail, les salaires, les pensions, la protection sociale et les conditions de travail; éliminer la ségrégation professionnelle et promouvoir la mise en œuvre de politiques d'égalité salariale; et renforcer la protection des travailleurs de l'économie informelle et promouvoir l'intégration dans le secteur formel. Les syndicats ont été extrêmement [actifs](#) pendant la CSW et bon nombre ont pris part aux négociations sur le projet final.

 [CONSULTER LES CONCLUSIONS CONCERTÉES](#)

 [LIRE LA RÉPONSE DES SYNDICATS MONDIAUX AUX CONCLUSIONS CONCERTÉES](#)




















RÉUNION DES MINISTRES DU TRAVAIL DU G20

Du 1er au 2 septembre 2019, les ministres du Travail et de l'Emploi des pays du G20 se sont réunis à Matsuyama, au Japon. Parmi les engagements pris lors du sommet, les dirigeants ont convenu «d'améliorer la protection sociale et les services de l'emploi pour soutenir les transitions» ainsi que de promouvoir le choix des travailleurs de travailler plus longtemps tout en garantissant l'adéquation et la viabilité des pensions. Dans la perspective de la réunion des ministres du Travail, le L20 (qui regroupe les représentants de syndicats des pays du G20) a rappelé aux dirigeants syndicaux la nécessité de garantir le droit à la protection sociale, notamment aux pensions, conformément à la convention n° 102 et à la recommandation n° 202 de l'OIT. Ils ont demandé aux gouvernements d'intensifier leurs efforts en vue de l'extension de la protection sociale et de respecter ainsi les engagements internationaux en matière d'extension de la couverture, notamment les ODD.






 [VOIR LA DÉCLARATION DES MINISTRES DU TRAVAIL DU G20 ICI](#)

 [VOIR LA DÉCLARATION DU L20 ICI](#)

MATÉRIAUX PERTINENTS

-  [Protection sociale universelle pour la dignité humaine, la justice sociale et le développement durable. OIT, 2019.](#)
-  [Joint statement on disability-inclusive social protection. ILO, IDA, 2019.](#)
-  [Towards universal social protection for children: Achieving SDG 1.3. ILO, UNICEF, 2019.](#)
-  [100 Years of social protection: The road to universal social protection systems and floors. Volume 1: 50 country cases. ILO, 2019.](#)
-  [Adéquation et pérennité des régimes de retraite compte tenu du vieillissement de la population. CSI, 2019.](#)
-  [Statement to the G20 Labour and Employment Ministers Meeting. L20, 2019.](#)
-  [Statement on the 63rd UN Commission on the Status of Women. Global Unions, 2019.](#)
-  [Reversing pension privatizations. Rebuilding public pension systems in Eastern Europe and Latin America. ILO, 2018. Español](#)
-  [Ratification of ILO Convention No. 102 and other social security standards. ILO, 2019.](#)
-  [Universal social protection. Key concepts and international framework. ILO, 2019.](#)
-  [A historical perspective on the development of universal social protection systems, including floors. ILO, 2019.](#)
-  [The ILO Multi-Pillar pension model: Building equitable and sustainable pension systems. ILO, 2018.](#)
-  [Innovative approaches for ensuring universal social protection for the future of work. ILO, 2018.](#)
-  [Social protection for older persons. Policy trends and statistics 2017-19. ILO, 2018.](#)
-  [Rapport de la CSI sur les politiques sociales et économiques: Le rôle de la protection sociale dans la transition juste. CSI, 2018.](#)
-  [Reversing pension privatization. Key issues. ILO, 2018. Español.](#)
-  [Pension Primer: a toolbox to achieve equitable and sustainable pension systems.](#)

PARCOURIR NOS SITES WEB

-  [Le Réseau Protection sociale, liberté et justice pour les travailleurs](#)
-  [Semaine mondiale de la protection sociale de l'OIT](#)
-  [100 ans de sécurité sociale avec l'OIT](#)
-  [Universal Social Protection 2030 #USP2030](#)
-  [ILO Global Flagship Programme on Building Social Protection Floors for All](#)